



Association romande et francophone
de Berne et environs

3000 Berne

Procès-verbal de la 143^e assemblée générale du 20 juin 2022

Restaurant Beaulieu, Erlachstrasse 3, 3012 Berne

Présidence : Jean-Philippe Amstein

Personnes présentes : 23, dont 8 membres collectifs et associés.

Excusés : 13, dont 4 membres collectifs

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 octobre 2021
3. Rapport du président
4. Informations diverses, en particulier sur la présence de l'ARB à la BEA 2022
5. Comptes 2021
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Décharge au comité
8. Budget 2022, montant des cotisations 2023
9. Élections statutaires pour la période 2022 - 2024
 - a) du président ou de la présidente
 - b) des autres membres du comité
 - c) des vérificateurs et vérificatrices des comptes
10. Divers

Début de la séance à 18h00.

Mots de bienvenue du président

Au nom du comité de l'ARB, le président ouvre la 143^e assemblée générale ordinaire et souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres qui se sont déplacés.

Il demande aux membres qui souhaitent partager le repas qui suivra l'assemblée de bien vouloir choisir leur menu sur les cartes distribuées à cet effet.

Points formels :

- a) La convocation formelle avec ordre du jour a paru dans les numéros 4 du 18 mai et 5 du 15 juin du *Courrier de Berne* et figure depuis quelques mois sur le site Internet de l'ARB. En outre, l'assemblée a lieu dans les six mois après la clôture de l'exercice. Cette assemblée générale est donc convoquée conformément aux articles 10 et 12, al. 1 des statuts de l'ARB du 1^{er} juin 2016.
- b) Eric Lauper, secrétaire de l'UNAB accepte d'être scrutateur.

- c) Il s'agit de porter à la connaissance des membres présents par qui les membres collectifs sont représentés et quel est le nombre de voix auxquels ils ont droit en fonction du nombre d'adhérents à leur association :

Nom	Représentant(e) :	Nb. Voix
A3-EPFL BE-FR-JU-NE	R. Kallmann	10
Alliance Française de Berne	B. de Lacheisserie	10
Assoc. des amis des orgues de l'église de la Ste-Trinité	pas représentée	3
Chœur de l'église française	pas représenté	3
Club de randonnée et de ski de fond	M. Wüthrich	4
Eglise française réformée	pas représentée	10
Groupe libéral-radical de Berne	pas représenté	3
Patrie Vaudoise de Berne	M. Ray	5
Photo-club francophone	pas représenté	1
Société des Neuchâtelois à Berne	Mme Mühlemann	4
Société fribourgeoise de Berne	M. Schwob	5
Sous la loupe	Mme Greber	10
Université des aînés de langue française de Berne	Mme Crogiez	10

- d) Le président rappelle que plusieurs listes de présence sont en circulation. Chacun/e est prié/e de s'y inscrire.
- e) Le président cite les 3 noms des membres décédés depuis la dernière assemblée générale. Une minute de silence est observée en leur honneur.

1. Approbation de l'ordre du jour

Le comité n'a reçu aucune proposition de modification de l'ordre du jour au sens de l'article 12, al. 4 des statuts.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 octobre 2021

Personne ne souhaitant la lecture du contenu et en l'absence de toute proposition, modification ou complément d'information, le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 octobre 2021 est approuvé tacitement.

3. Rapport du président

Le comité a pris connaissance de ce rapport et l'a approuvé. Le président en fait lecture après avoir signalé qu'il sera publié dans les meilleurs délais sur le site Internet de l'ARB et joint au procès-verbal de la présente assemblée.

Le rapport est approuvé à l'unanimité, conformément à l'article 14, lettre d, des statuts de l'association par acclamation, avec remerciements.

4. Informations diverses, en particulier sur la présence de l'ARB à la BEA 2022

- 4.1 Le président revient plus en détail sur la participation de l'ARB et quelques-unes de ses associations partenaires le samedi 7 mai dernier à la BEA 2022 sur le stand du bilinguisme. Ce stand se situait à l'entrée du bâtiment principal de la BEA et couvrait une surface de 250 m². Les écoles, des associations économiques et politiques du canton et des communes de la région par exemple ont animé ce stand pendant les 10 jours que durait la foire. Nous avons eu la chance de pouvoir en disposer gratuitement pendant une journée et avons même pu choisir le jour.

Dans un premier temps, le président a invité toutes les associations romandes ou francophones à se joindre à l'ARB pour participer à cette journée du 7 mai. Le comité de l'ARB estimait en effet qu'il fallait saisir cette occasion pour mieux faire connaître nos quelques 25 associations, se présenter au grand public et si possible attirer de nouveaux membres ou de nouveaux lecteurs en ce qui concerne le Courrier de Berne. Finalement ce sont huit associations qui ont répondu favorablement à notre appel : Outre l'ARB et le CdB, Berne Accueil, le CRF, le Photo-club, la PV, la SFB et Sous la loupe ont participé à l'organisation de cette journée, partagé les tâches et réglé notre présence sur le stand.

Les activités proposées étaient les suivantes :

- Possibilité de distribuer des papillons, flyers, etc. pour chacune des associations présentes ;
- Diaporama tournant en boucle toute la journée et présentant toutes les associations romandes et francophones de Berne ainsi que quelques dessins d'Anne Renaud, caricaturiste du CdB ; Ce diaporama est disponible sur notre site Internet.
- Exposition de quelques œuvres du Photo-club ;
- Possibilité pour les visiteurs de participer à un concours en relation avec le diaporama et le bilinguisme dans le canton de Berne. Chaque participant(e) recevait un prix, allant du Sugus à un an d'abonnement au CdB ;
- Possibilité de faire dessiner les visiteurs, de faire dédicacer « Ours qui rit », le recueil de dessins d'Anne Renaud, commenté par les différentes associations ;
- Mini-productions de la troupe Aarethéâtre, toutes les heures de 11h00 à 15h00 ;
- Vente de la plaquette commémorative des 100 ans du CdB, du recueil de dessins d'Anne Renaud ou d'une bande dessinée bilingue français/allemand « Boule à zéro » retraçant les aventures d'une petite fille hospitalisée.

Le président trouve que ce fut une journée réussie, même si le bilan purement comptable en termes de nouveaux adhérents ou abonnés au CdB n'a pas vraiment répondu à nos attentes. Les contacts avec les visiteurs et entre les personnes qui animaient le stand ont été très enrichissants et très cordiaux. De nombreux échos très positifs ont été rapportés, en particulier de la Directrice du Forum du Bilinguisme, grande organisatrice de ce stand. Petite cerise sur le gâteau, la vente des différentes brochures a rapporté CHF 264.- à l'ARB !

Une petite rétrospective de cette journée mémorable sous forme de quelques photos regroupées et commentées par Elisabeth Kleiner ainsi que le diaporama présentant toutes les associations romandes et francophones de Berne sont visionnées pendant l'AG.

4.2 Tribune rédactionnelle dans le Courrier de Berne

Le souhait du comité de l'ARB a toujours été de ne pas faire du CdB un organe de publication exclusivement dédié à notre association, mais de l'ouvrir à d'autres. Une première tentative avait été faite il y a quelques mois au travers du mot du Président qui avait

alors essayé de motiver nos partenaires à publier des articles les concernant. Cette tentative était restée lettre morte, ou presque, seuls le Choeur et la musique à l'église française avaient publié un petit article.

Le résultat du sondage effectué l'année dernière ne classant pas la rubrique « le mot du président » parmi celles préférées des lectrices et lecteurs du CdB, le comité a décidé d'être plus offensif et de convoquer toutes les associations romandes et francophones pour une séance d'informations et leur proposer de transformer ladite rubrique en une « tribune rédactionnelle ». Cette proposition a rencontré un vif succès puisque les 10 numéros de cette année vous proposent un article rédigé sous l'entière responsabilité des différentes associations intéressées et qu'une liste d'attente a été établie pour 2023.

Il ne s'agit en aucune manière de forcer chaque association ou institution à écrire un article qui ne soit pas de la publicité, mais nous estimons qu'il se passe partout des choses intéressantes, dignes d'être retranscrites dans le CdB. Il ne s'agit pas non plus d'une action unique mais chaque entité est invitée à publier régulièrement dans le CdB au gré de ses envies mais aussi de nos disponibilités.

5. Comptes 2021

Le comité a ratifié les comptes 2021 lors de sa séance du 16 mai dernier et par là-même décidé de les soumettre à l'approbation de l'AG.

La parole est donnée à Jean-François Perrochet pour qu'il puisse les commenter. Avant de débiter, notre nouveau trésorier remercie Michel Giriens, ancien trésorier, de son soutien et de son aide.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les deux vérificateurs des comptes 2021, Laurent Jemelin et Jean-Claude Bohren s'étant excusés pour cette assemblée, le vice-président, Joseph Crettenand, lit ce rapport.

Les comptes 2021 et le rapport des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité, sans opposition ni abstention, conformément à l'article 14, lettre d) des statuts de l'ARB, avec remerciements au nouveau trésorier Jean-François Perrochet.

7. Décharge au comité

L'article 14, lettre d), des statuts de l'ARB du 1^{er} juin 2016 attribue à l'assemblée générale la compétence de donner décharge au comité (ou non) sur sa gestion des affaires de l'association pendant l'exercice écoulé. L'assemblée générale le décharge à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

8. Budget 2022, montant des cotisations 2023

a) Budget 2022

Le comité a ratifié le budget 2022 lors de sa séance du 16 mai dernier et par là-même décidé de le soumettre à l'approbation de l'AG.

La parole est donnée au trésorier, Jean-François Perrochet.

Le budget 2022 est approuvé à l'unanimité sans opposition ni abstention avec remerciements à notre trésorier.

b) Cotisations 2023

Le comité propose de maintenir la cotisation à CHF 55.- par personne, ou à CHF 70.- pour les couples, comprenant l'abonnement au *Courrier de Berne* (actuellement fixé à CHF 35.-).

Le montant des cotisations 2023 est approuvé à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

9. Élections statutaires pour la période 2022 – 2024

a) du président ou de la présidente

L'assemblée élit par acclamations avec remerciements nourris le président actuel de l'ARB, Jean-Philippe Amstein pour une période de deux ans.

b) des autres membres du comité

Lors de la dernière assemblée générale, l'information a été donnée que le comité envisageait, pour faire face à la démission de Michel Giriens, de le compléter par cooptation, en vertu de l'art. 16, al. 3 des statuts, par M. Christian Wüthrich, ici présent, membre également du comité du CRF, et qui pourrait représenter ce dernier au sein du comité de l'ARB. Ce fut donc chose faite lors de sa séance du 17 novembre dernier. Christian Wüthrich s'occupe depuis lors de la mise à jour de notre site Internet et a pris part à toutes les séances du comité.

Avant de procéder à son éventuelle élection, il se présente rapidement. Jurassien d'origine, il a suivi ses études à l'EPLF et après une carrière é l'étranger, il vit depuis 19 ans à Berne. Son emploi actuel est à l'Institut fédéral de métrologie (METAS). Il est aussi le trésorier du Club de randonnée et de ski de fond, association membre collectif de l'ARB.

M. Christian Wüthrich est élu au comité de l'ARB par acclamations pour ces deux prochaines années.

Lors de sa dernière séance de comité, Bénédicte de Lacheisserie, qui représente l'Alliance Française de Berne a présenté sa démission après un peu plus de 2 ans passés au comité. Les raisons de son départ sont un agenda professionnel et associatif très rempli avec entre autres à la rentrée prochaine la présidence de Berne accueil.

Le président remercie chaleureusement Bénédicte de Lacheisserie pour son engagement et lui remet un cadeau de départ.

Bénédicte de Lacheisserie a préparé sa succession. Le comité de l'Alliance Française de Berne propose de déléguer, avec son accord, Mme Susana Fankhauser, ici présente, pour le représenter au sein du comité de l'ARB. Avant de procéder à son éventuelle élection, elle se présente rapidement. Elle a suivi ses études supérieures de psychologie entre Mexico et Paris. Elle a beaucoup œuvré pour l'intégration des étrangers en Suisse dans la société, l'école et la politique. Ancienne présidente du Lyceum Club de Berne, elle possède une grande expérience du milieu associatif bernois.

Mme Susanna Fankhauser est élue au comité de l'ARB par acclamations pour ces deux prochaines années.

Les autres membres du comité ont accepté de se représenter :

Il s'agit de Mmes Michèle Crogiez, Elisabeth Kleiner, Nicole Seydoux et de MM. Joseph Crettenand, Claude Haenggli et Jean-François Perrochet.

Conformément à l'article 15, alinéa 2 des statuts, qui demande une certaine parité entre les membres appartenant simultanément au comité d'un des membres collectifs et les membres individuels, votre comité serait composé actuellement de 5 membres représentant des membres collectifs et de 4 membres individuels.

Toutes les personnes citées sont donc réélues par acclamations pour une période de deux ans avec les remerciements du président.

c) des vérificateurs et vérificatrices des comptes

Seul M. Laurent Jemelin exerce officiellement cette tâche puisqu'il a été élu par l'assemblée générale il y a deux ans, M. Ducret ayant émis le vœu d'être déchargé de cette tâche l'année passée.

Nous sommes donc partis à la recherche d'un 2^e vérificateur, si possible parmi les membres

collectifs. Notre démarche a rencontré un certain succès puisque Jean-Claude Bohren, du Chœur de l'Eglise française de Berne a répondu immédiatement à notre appel et a déjà officié pour la vérification des comptes 2021. MM. Patrick Vogel, mari de Bénédicte de Lacheisserie et suppléant du directeur de Gurten Parc Pré Vert, ainsi qu'Éric Lauper, secrétaire de l'UNAB ont accepté eux de reprendre la suppléance de cette fonction.

Ces 4 personnes sont élues par acclamations pour les deux prochaines années.

Au nom du comité et de l'assemblée, Joseph Crettenand remercie le président de l'ARB pour tout le travail accompli.

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, le président met formellement un terme à l'assemblée générale de l'ARB 2022 à 19h35.

Wabern, le 26 juin 2022

La rédactrice du procès-verbal, Bénédicte de Lacheisserie

Annexe : rapport du président